

**Nationale Strategie gegen Krebs  
Stratégie nationale contre le cancer  
2014–2017**

**Groupe de base du forum**

**Procès-verbal**

**Berne, Maison de la Ligue contre le cancer**

**18 mai 2017**

**Début: 13h15**

**Fin: 14h45**

**Présents: Andrea Brügger, Sabine Bucher, Philippe Groux, Felicitas Hitz, Christoph Junker, Rolf Marti, Salome von Greyerz, Damiano Urbinello, Claudia Weiss**

**Excusés: Irène Bachmann-Mettler, Rolf Heusser, Annick Rywalski**

**Absents: aucun**

**Présidence: Philippe Groux**

**Procès-verbal: Philippe Groux**

**A. Adoption de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

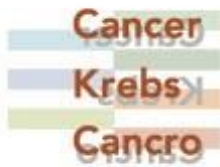
**B. Procès-verbal**

Le procès-verbal du 6 février 2017 est approuvé sans modifications.

**C. Comptes rendus des projets et activités**

**Evaluation intermédiaire**

Le rapport a été préalablement envoyé à tous les responsables de projets, Philippe Groux a présenté les résultats en bref. A noter que les résultats coïncident largement, aussi bien avec les conclusions des mandants, qu'avec une évaluation interne de la Ligue suisse contre le cancer. Le groupe de base a pris connaissance de l'évaluation intermédiaire.



## Nationale Strategie gegen Krebs Stratégie nationale contre le cancer 2014–2017

### **Information sur la proposition de prolongation élaborée lors de la rencontre au sommet**

Philippe Groux et Salome von Greyerz ont informé de la rencontre au sommet et de la demande au Dialogue Politique nationale de la santé. Le contenu de la demande, sur laquelle le Dialogue Politique nationale de la santé devait se prononcer le 19 mai 2017 (le lendemain de la réunion du groupe de base), a été présenté.

### **Mandat aux groupes de projets**

Partant du principe que le Dialogue allait approuver la demande, Philippe Groux a présenté la contribution que les groupes de projets sont priés d'apporter au remaniement. Il leur est demandé de vérifier l'actualité de chaque objectif et, dans la mesure où le groupe de projet ne conseille pas d'abandonner l'objectif, de les remanier le cas échéant. Les objectifs doivent en outre être classés en fonction des grandes lignes fixées par le Dialogue dans la mesure où celui-ci approuve la demande le 19 mai 2017. Le groupe de base se met d'accord pour différencier entre les objectifs dépassant ou non la prolongation exceptionnelle de la SNC. En particulier s'agissant de la communication, il peut être nécessaire de tenir compte d'une coordination avec une coopération à plus long terme. Le groupe de base étudiera les propositions le 21 août 2017 et proposera trois points forts thématiques.

### **D. Décisions adoptées**

Pas de décisions.

Philippe Groux clôt la séance à 14 h 45.

### **Signature de l'auteur du procès-verbal et président**

Dr Philippe Groux, MPH  
Responsable SNC